



Gestion responsable de l'exploitation forestière
- Suivi des indicateurs pertinents –



UFA PALLISCO et Partenaires (LFM & SODETRAN-CAM)
10 030/31/39/41/42/44/47b

Année 2016

Avant-propos

Informations générales

Une série d'indicateurs, les plus pertinents possibles, sont retenus et présentés dans ce document actualisé chaque année.

Ces indicateurs ont pour objectif de communiquer publiquement les informations utiles permettant de comprendre l'évolution des activités de l'entreprise dans sa démarche de gestion responsable des ressources forestières exploitées.

Elaboration

Ce document est réalisé par le Service Certification de la société PALLISCO sur la base des informations pertinentes et disponibles dans l'entreprise.

Version

Ce document est la dixième version (10) du document « Gestion responsable de l'exploitation forestière - Evolution de la situation et suivi d'indicateurs pertinents ».

La présente version intègre les améliorations utiles pour une meilleure compréhension et prise en compte de l'étendue des activités de l'entreprise et des composantes de la « gestion responsable des forêts »

D'autres versions pourront être produites en fonction des remarques suscitées par ce document.

Version précédente : Version 09 – avril 2016.

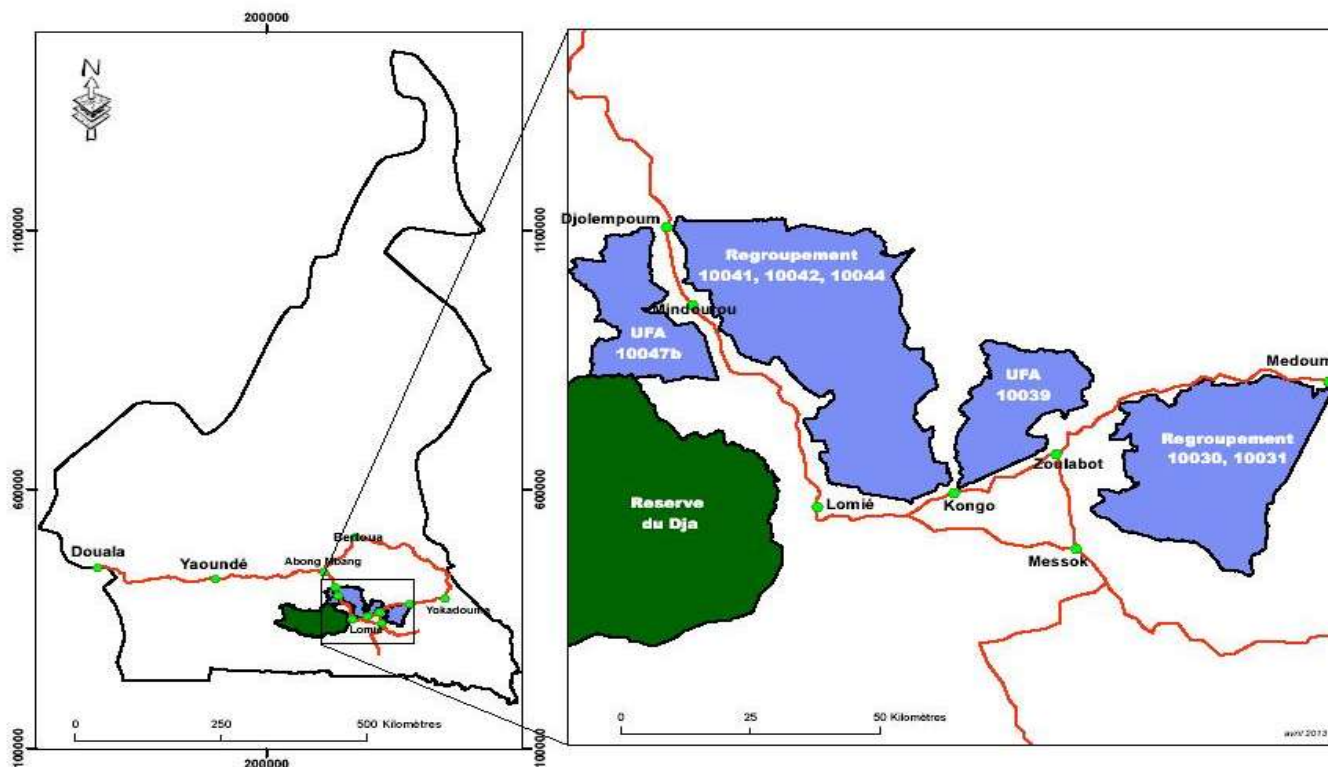
FSC : Forest Stewardship Council – www.fsc.org

SOMMAIRE

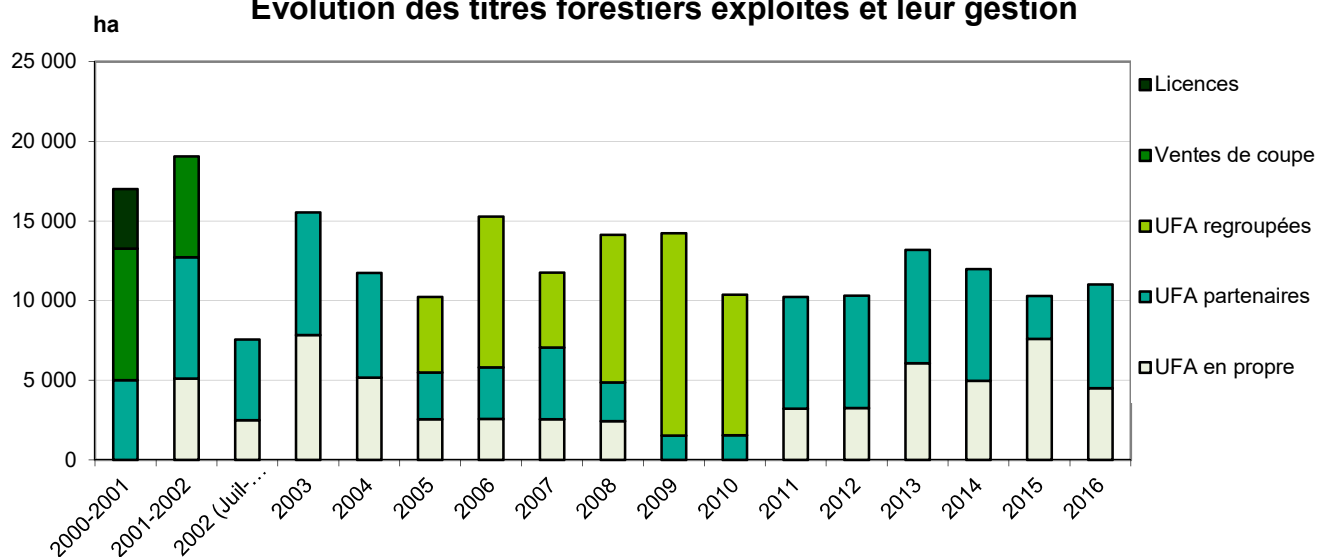
1	EVOLUTION DE LA RESSOURCE FORESTIERE EXPLOITEE	4
1.1	LES TITRES FORESTIERS ET LEUR MODE DE GESTION.....	4
1.2	L'AMENAGEMENT FORESTIER.....	5
1.3	LA PRODUCTION FORESTIERE (BOIS).....	6
1.4	LA DENSITE D'EXPLOITATION	7
1.5	LES TAUX D'EXPLOITATION ET DE COMMERCIALISATION	7
1.6	LE REBOISEMENT	9
2	EVOLUTION ENVIRONNEMENTALE.....	11
2.1	LE PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES)	11
2.2	L'IMPACT DES OUVRAGES FORESTIERS	11
2.3	LE TAUX DE RESPECT DES PROCEDURES (TECHNIQUES) D'EXPLOITATION A IMPACTS REDUITS.....	11
2.4	L'UTILISATION DE PRODUITS CHIMIQUES.....	12
2.5	L'EVACUATION DES HUILES USEES.....	12
2.6	LE SUIVI DU TRAITEMENT DES DECHETS	13
3	SUIVI DES ACTIVITES ILLEGALES	14
4	EVOLUTION SOCIALE.....	15
4.1	LES REALISATIONS SOCIALES INTERNES.....	15
4.2	LA SECURITE	15
4.3	L'APPROVISIONNEMENT DU PERSONNEL EN PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE	15
4.4	LA FORMATION DU PERSONNEL.....	16
4.5	LES ACTIVITES SOCIALES EXTERNES	16
	LES ŒUVRES SOCIALES	17
	GESTION DES ZONES D'USAGE	17
5	EVOLUTION ECONOMIQUE.....	18
5.1	LA PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT LOCAL	18
6	LE SUIVI DES INDICATEURS HVC.....	19
7	CONCLUSION	25

1 Evolution de la ressource forestière exploitée

1.1 Les titres forestiers et leur mode de gestion



Evolution des titres forestiers exploités et leur gestion



Précisions sur la légende :

UFA en propre : Unité Forestière d'Aménagement attribuée à l'entreprise PALLISCO.

UFA partenaires : Unités Forestières d'Aménagement attribuées aux entreprises partenaires de PALLISCO (SODETRAN-CAM S.A et La Forestière de Mbalmayo S.A), gérées et exploitées par PALLISCO.

UFA regroupées : Regroupement de plusieurs Unités Forestières d'Aménagement d'attributaires différents (exclusivement partenaires de PALLISCO) et aux limites communes en un seul massif forestier global sous plan d'aménagement unique géré et exploité par PALLISCO.

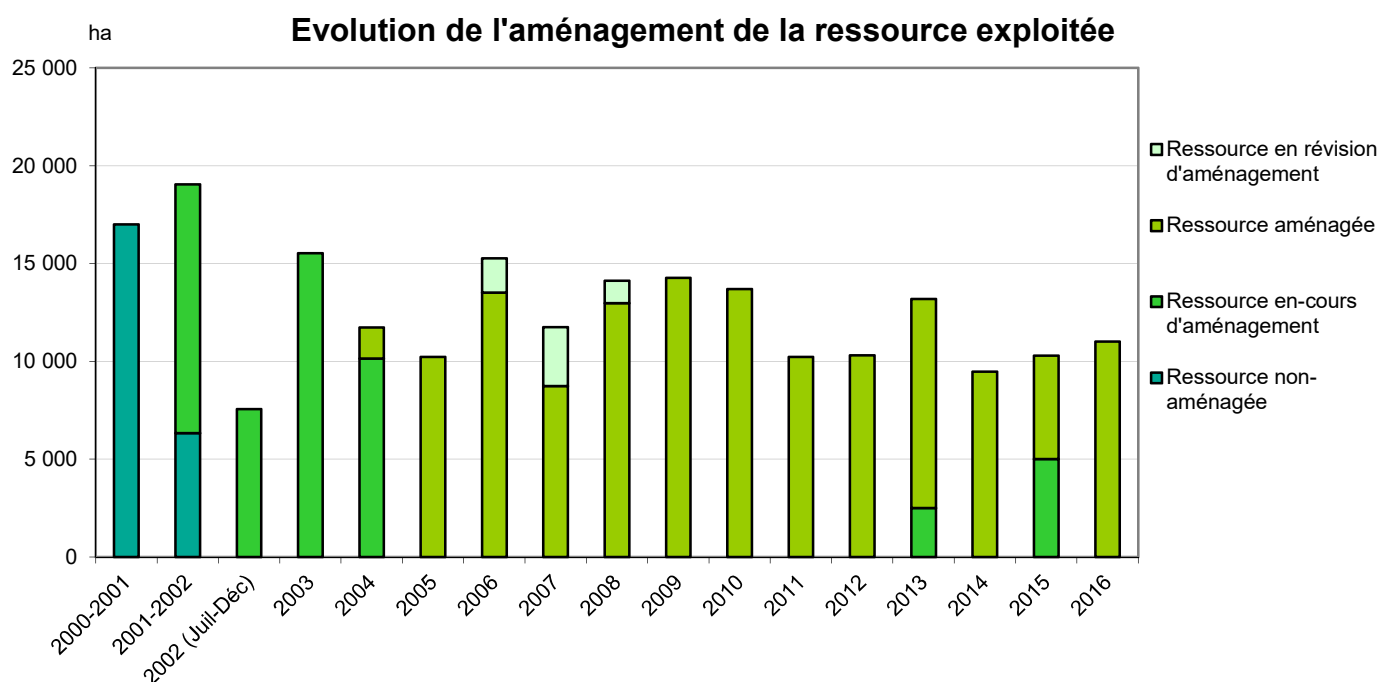
Vente de coupe : Titre forestier limité en surface (à 4000 ha) et dans le temps (exploitation de 1 à 3 ans) sous exploitation industrielle sans aménagement forestier.

Licence : Titre forestier sur une surface délimitée autorisant l'exploitation industrielle par an sur une surface et un volume sélectionnés par l'exploitant, sans aménagement forestier ; ce titre forestier n'existe plus aujourd'hui.

Précision sur les données : La ressource exploitée de l'année (en surface, ha) correspond aux surfaces exploitées de l'année en cours et dans certains cas la ressource en deuxième exploitation (dite « repasse » sur une surface exploitée l'année précédente) ; voir partie « production forestière ». De 2004 à 2012, les titres forestiers exploités ne sont plus que des titres aménagés intégrés à des Unités Forestières d'Aménagement (UFA). En 2012, une nouvelle UFA (10 047b) est attribuée à PALLISCO qui l'exploite en convention provisoire de 2013 à 2015. Les superficies renseignées concernent donc les Assiettes Annuelles de Coupe (AAC) exploitées.

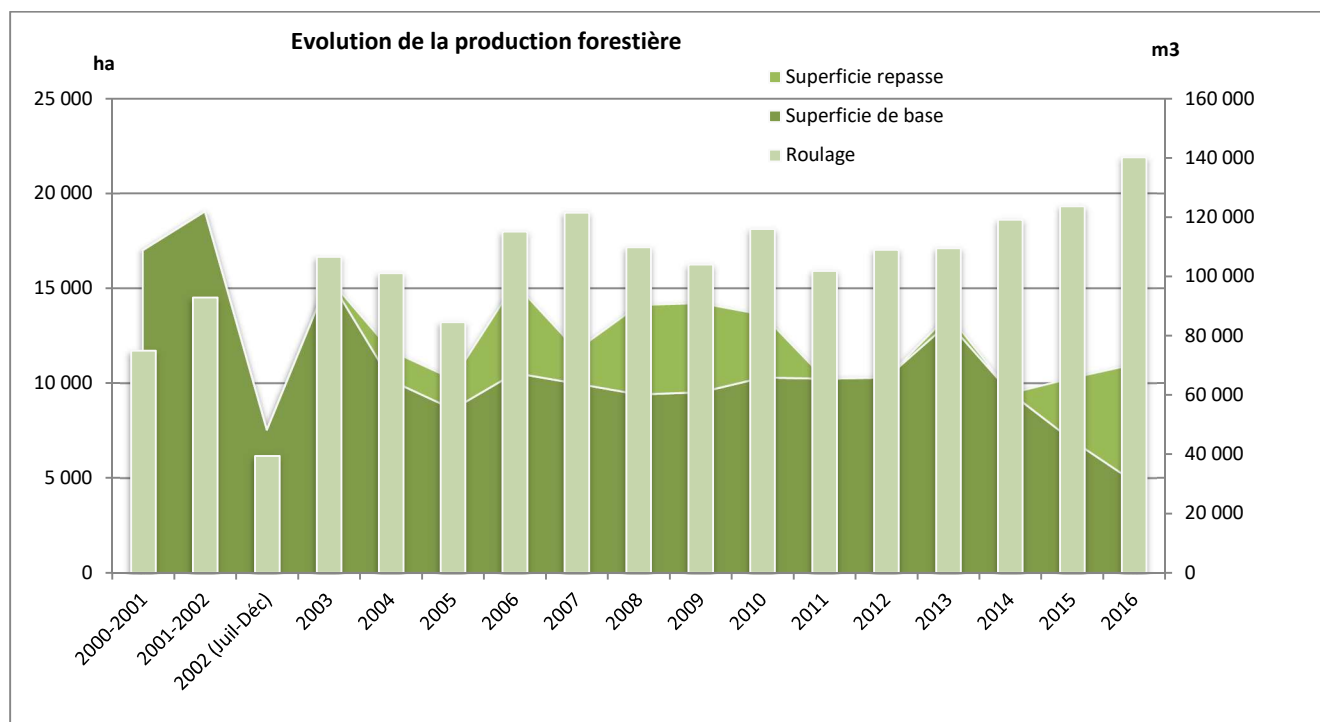
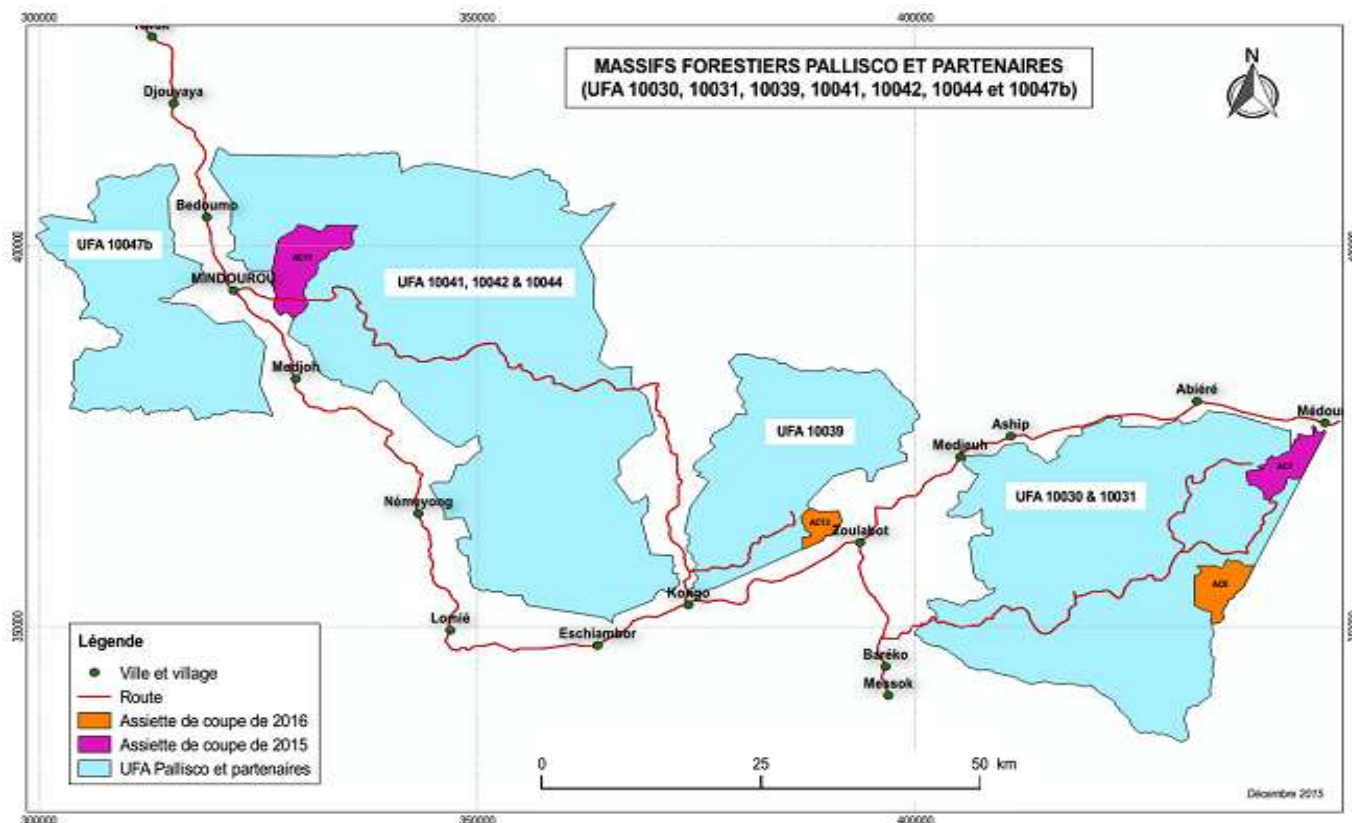
Ce choix d'évolution vers des "UFA en propre" de même que le choix de la gestion complète des titres forestiers des partenaires favorise une orientation à long terme vers une gestion durable et maîtrisée de la ressource forestière ainsi qu'une exploitation rationnelle de la ressource.

1.2 L'aménagement forestier



L'aménagement de la ressource forestière est une obligation légale. Les exigences spécifiques de PALLISCO et du FSC s'y ajoutent et garantissent à travers sa mise en œuvre, une exploitation forestière permettant une gestion responsable des massifs forestiers.

1.3 La production forestière (bois)



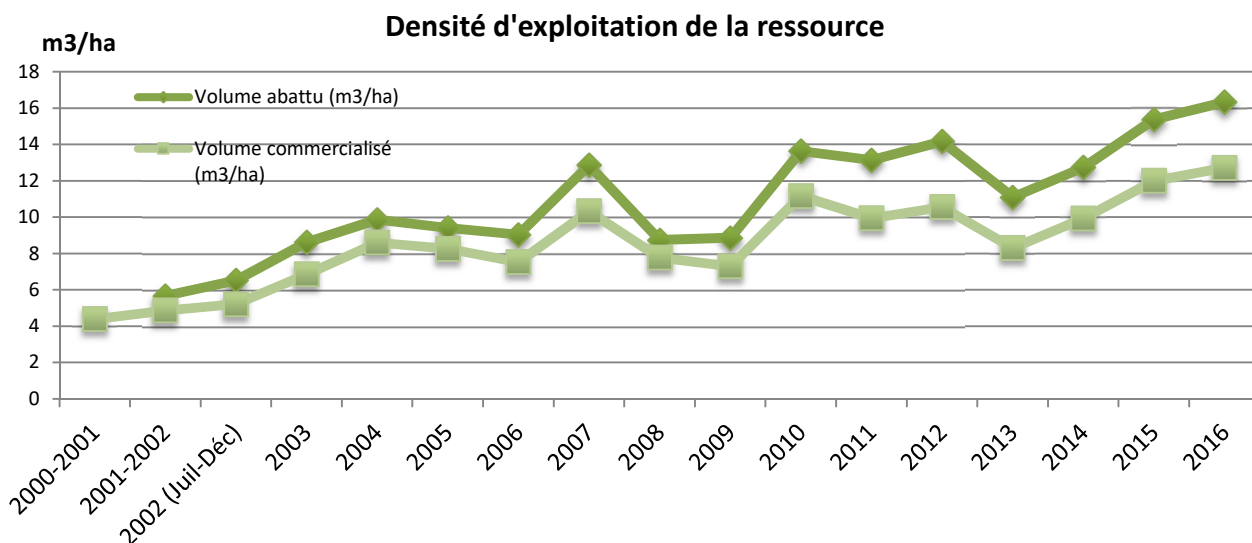
Précisions sur la légende :

Superficie de base : Superficie totale des assiettes de coupe à exploiter au cours de l'exercice considéré.

Superficie repasse : Superficie totale des assiettes de coupe exploitées lors de l'exercice précédent et dont l'exploitation est poursuivie sur l'exercice considéré (dénommée « repasse ») ; la superficie totale annuelle ouverte à l'exploitation est l'addition de la superficie de base et la superficie de la repasse.

Roulage : Volume commercial total sorti de forêt (déclaré sur document administratif « Lettre de Voiture Bois d'Œuvre »).

1.4 La densité d'exploitation



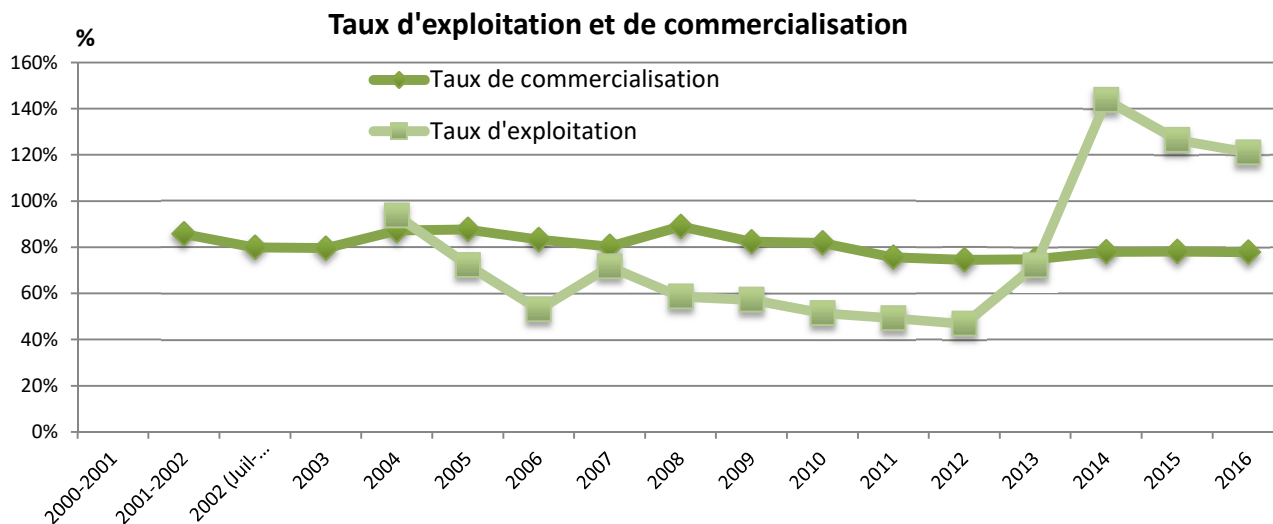
Précisions sur la légende :

Volume abattu : volume de bois exploité (déclaré sur document administratif « DF10 ») ; ici rapporté sur la surface annuelle exploitée (m3/ha).

Volume commercialisé : Volume équivalent au roulage ici rapporté sur la surface annuelle exploitée (m3/ha) (cf.1.3 Production forestière).

Au courant de l'année 2016, 10 010 tiges ont été exploitées pour un volume de 189 039 m³.

1.5 Les taux d'exploitation et de commercialisation



Précisions sur la légende :

Taux d'exploitation : volume de bois abattu (m3) / volume de bois inventorié (m3).

Taux de commercialisation : volume de bois commercialisé (m3) / volume de bois abattu (m3).

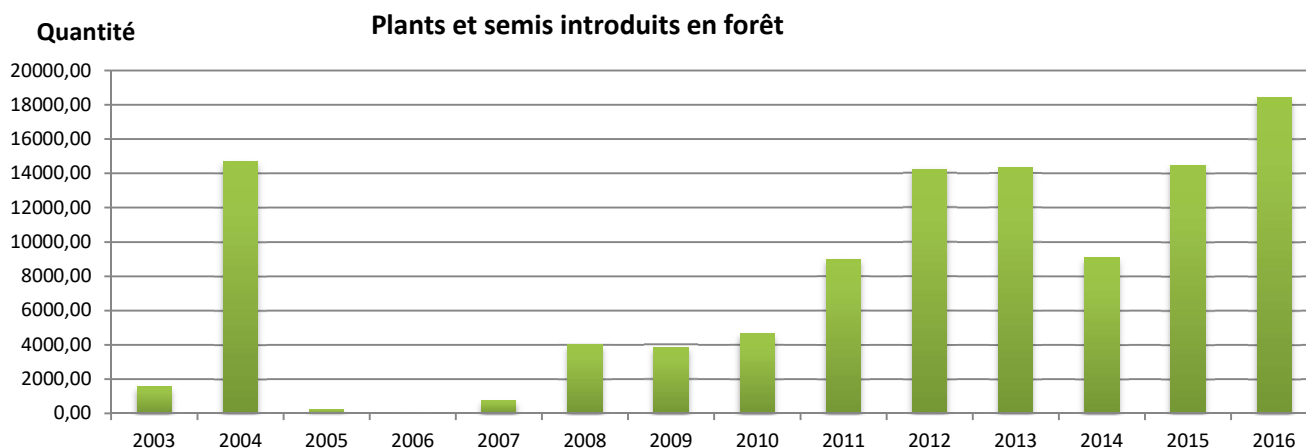
Précisions sur le graphique : les données sont issues du système interne de traçabilité de l'entreprise ; seules les essences commercialement exploitées par l'entreprise sont prises en compte. L'exploitation concernait 23 essences en 2016.

Tableau récapitulatif des données d'exploitation des sept dernières années de gestion

Année	Nb ess.	S. (AAC + rep.)	N pieds abattus	V abattus (V brut)	V roulé (V com)	Coef. com.
2010	26	10 378	11 264	153 134	116 014	76%
2011	29	10 234 (sans rep.)	10 802	134 572	100 879	76%
2012	25	10 231 (sans rep.)	10 872	146 152	108 965	74%
2013	26	13 183	10 094	146 441	109 538	74%
2014	24	9 479 (sans rep.)	8 900	152 708	119 073	78%
2015	25	10 288	9 143	158 246	123 620	78%
2016	23	11 016	10 010	189 039	140 209	77,9

rep. = repasse,
 Coef. = coefficient,
 com. = commercialisation,
 ess. = essence,
 S. = superficie,
 Nb. = nombre.

1.6 Le reboisement



Précisions sur les données du graphique :

- chiffres hors plantations réalisées pour matérialiser les limites des UFA.
- l'année 2004 concerne en majorité la plantation en parcelle d'enrichissement (7530 plants/semis).

Les données représentées par le graphique ci-dessus concernent les activités suivantes :

- les plantations en trouées d'abattage (zone d'éclaircie provoquée par la chute de l'arbre) : après identification de la présence d'une régénération naturelle, ces plantations concernent les espèces rares et / ou de valeur dont la régénération fait défaut. Les trouées d'abattage sont enrichies avec un nombre moyen de 5 plants/trouée.
- les plantations en plein : réalisées en forêt naturelle destinées à augmenter la proportion des espèces précieuses ou présentant un intérêt particulier ; ce type de plantation intervient également pour reboiser une zone dégradée ou une zone secondarisée. Pallisco s'est engagée à planter au minimum 5 000 plants par an à partir de 2011.

ANNEES	PARCELLES		TROUEES		PARCS FORET		PLANTS
	nb parcelles		nb trouées				
2010	nb parcelles	5	nb trouées	200			4 653
	nb plants	3 653	nb plants	1 000			
	surface (ha)	3,25	surface	/			
2011	nb parcelles	12	nb trouées	409			8 995
	nb plants	6 950	nb plants	2 045			
	surface	5,54	surface	/			
2012	nb parcelles	15	nb trouées	210			14 241
	nb plants	13 191	nb plants	1 050			
	surface (ha)	11,87	surface	/			
2013	nb parcelles	8	nb trouées	230			14 325
	nb plants	13 175	nb plants	1 150			
	surface (ha)	11,85	surface	/			
2014	nb parcelles	7	/	/			9 075
	nb plants	9 075	/	/			
	surface (ha)	8,19	/	/			
2015	nb parcelles	6	nb trouées	200	nb parcs	8	14 476
	nb plants	13 163	nb plants	1 000	nb plants	313	
	surface (ha)	11,97	surface	/			
2016	nb parcelles	12	nb trouées	200	nb parcs	5	18 407
	nb plants	17 203	nb plants	1 000	nb plants	204	
	surface (ha)	15,65	surface	/			
Suivi des plants introduits en parcelles et en trouées (2010 – 2016)							84 172

Pour réaliser ces activités, l'entreprise dispose de deux pépinières installées respectivement sur le site forestier de Mindourou et dans l'UFA 10-030 (site de Makalaya).

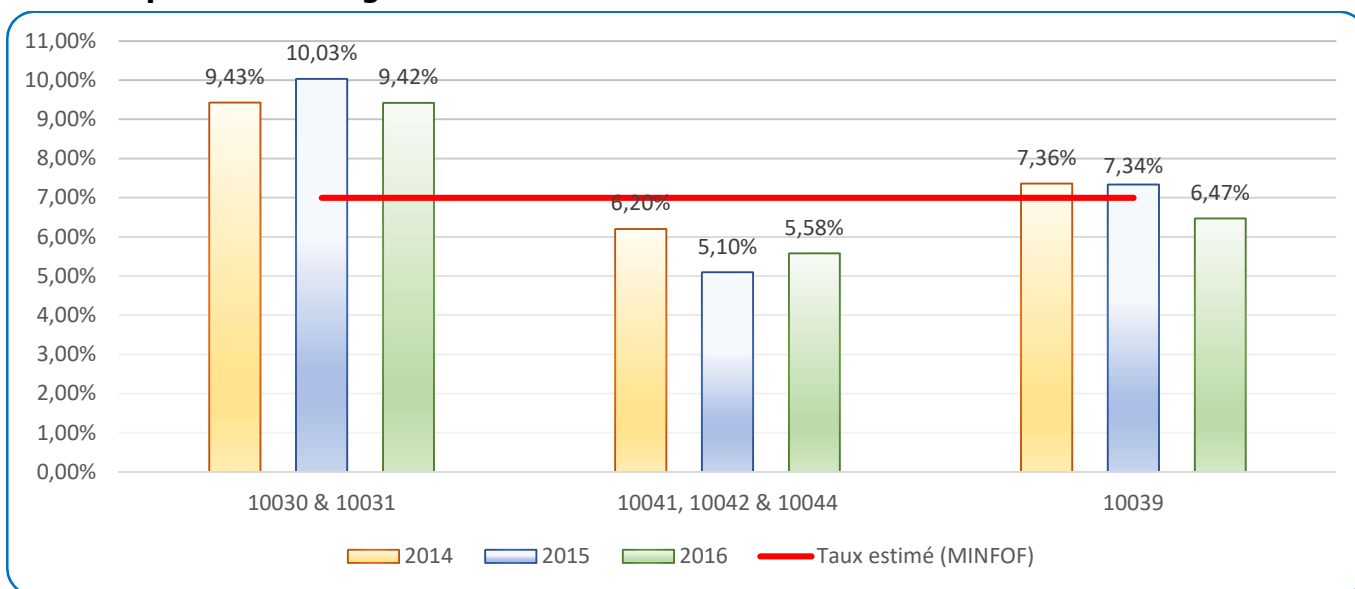
Une grande partie des plants introduits est régulièrement suivie à des fins d'entretien ou de recherche.

2 Evolution environnementale

2.1 Le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

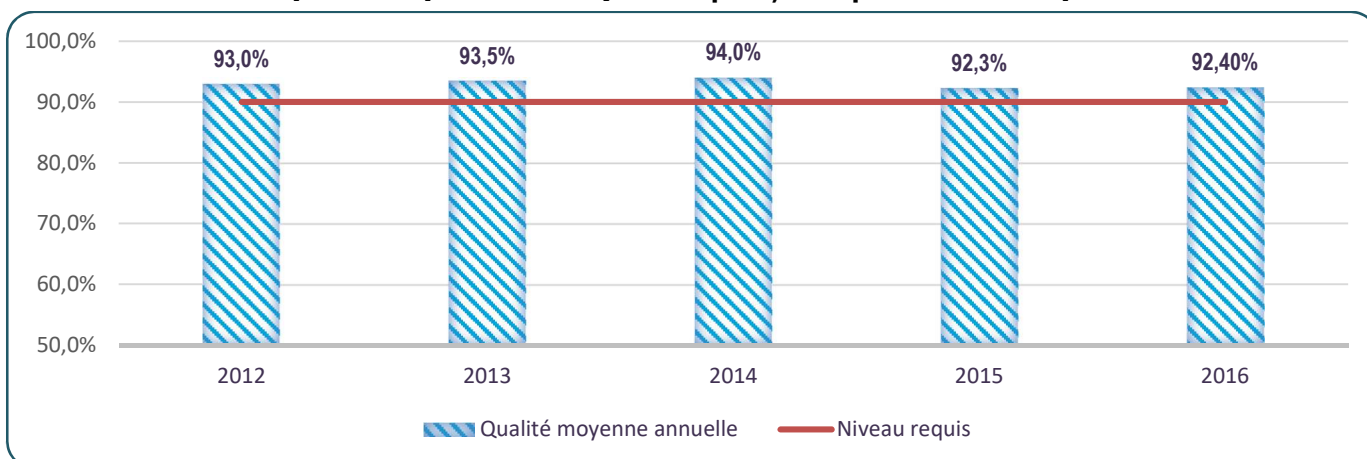
Le Plan de Gestion Environnementale et Sociale a été réalisé suite aux différentes Etudes d'Impact Environnemental et Sociale (EIES) réalisées dans le cadre de l'exploitation de PALLISCO et de ses partenaires, ce qui a conduit à l'obtention des certificats de conformité environnementale en 2009 et 2015 respectivement pour les UFA 10 030/31/39/41/42/44 et 10 047b. Le Plan de Gestion environnementale et Sociale est mis en œuvre et suivi tout au long de l'année par tous les services/volets concernés (exploitation, suivi-évaluation, social externe, faune et hygiène sécurité environnement). Il est évalué périodiquement pour déterminer le niveau de réalisation et renforcer les points d'amélioration possibles. Les résultats de ce suivi sont résumés sous forme de rapports et transmis aux services techniques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable tous les semestres.

2.2 L'impact des ouvrages forestiers



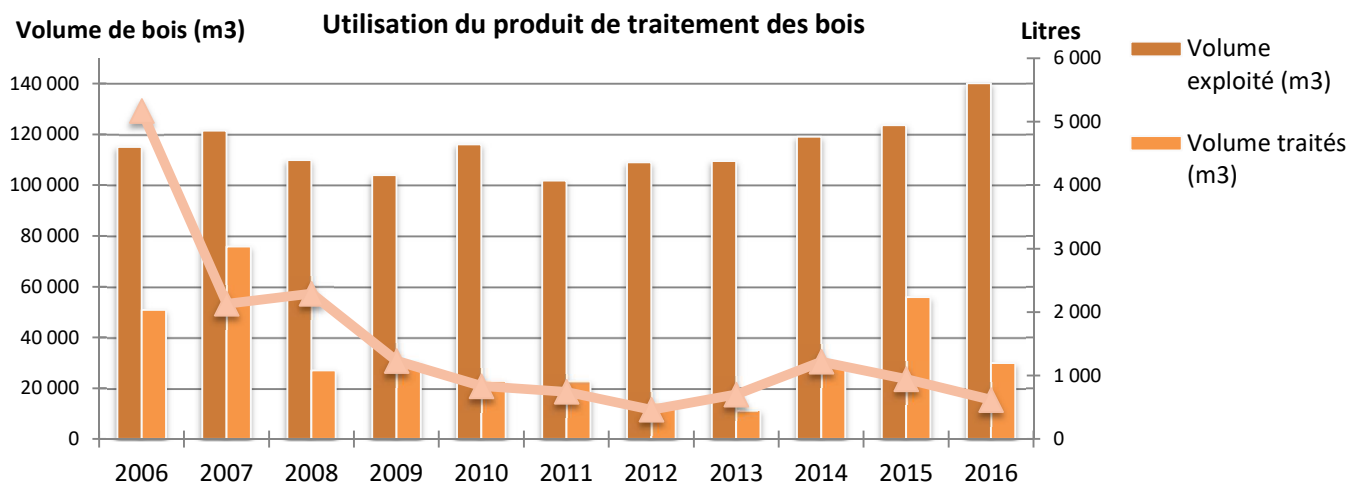
Le taux de dégâts d'exploitation fixé par l'administration Camerounaise en charge de la gestion des forêts (7%), correspond en fait à une exploitation (avec respect EFIR) dans une forêt dont la densité est inférieure À 15 m³ de volume brut par hectare.

2.3 Le taux de respect des procédures (techniques) d'exploitation à impacts réduits

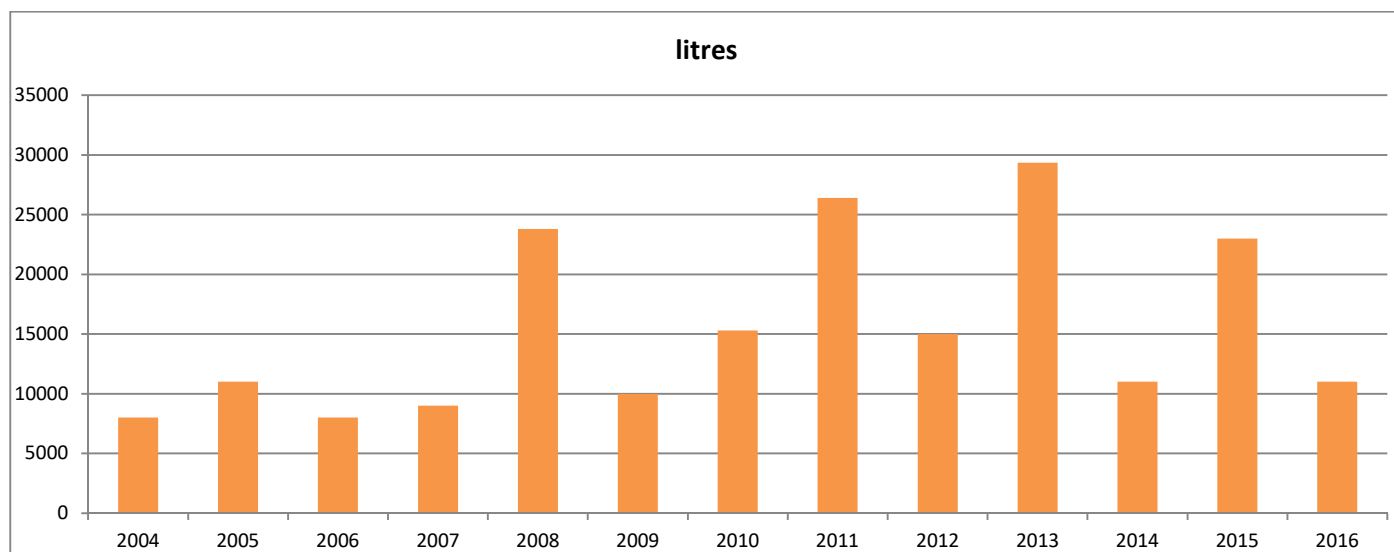


2.4 L'utilisation de produits chimiques

Seuls les produits chimiques autorisés par le standard FSC, la législation nationale et les conventions internationales sont utilisés sur le site forestier/industriel. Toutefois, une attention toute particulière est portée au traitement phytosanitaire des bois. Le produit de traitement utilisé dans ce cas est le SARPAGRUM AF200T.

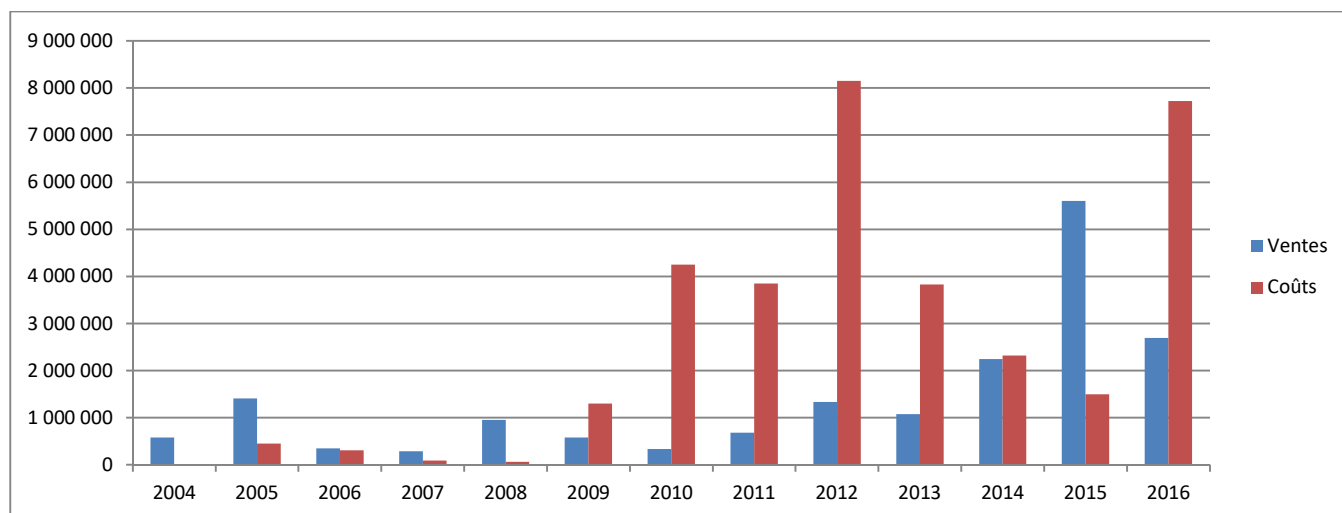


2.5 L'évacuation des huiles usées



Remarque : Les huiles usées sont récupérées et évacuées du site forestier et industriel de Mindourou (la société TOTAL (service après-vente via la société BOCAM)).

2.6 Le suivi du traitement des déchets



Le traitement des déchets intègre principalement les déchets médicaux, la ferraille, les batteries usées, les huiles usées et des « petits déchets industriels » divers (chiffons souillés, néons, plastiques, ... etc.).

Ce traitement est réalisé par des organismes agréés qui facturent leurs prestations pour l'ensemble des déchets autres que la ferraille, les pneus et les batteries usées qui sont achetés. Cependant Certains organismes de traitement de déchets, récupèrent les déchets gratuitement (cartouches d'imprimantes, extincteurs hors service,...etc.).

L'année 2016 a été marquée par une bonne évacuation des déchets industriels.

3 Suivi des activités illégales

Le suivi des activités illégales est réalisé par une équipe spécifique ainsi que par les gardiens affectés aux différentes barrières d'entrée de la concession (Mée, Ompam, Kongo et Makalaya).

Les résultats de ces différents suivis sont les éléments déclencheurs des « missions coups de poing » de lutte anti-braconnage réalisées en compagnie de l'administration locale (gendarmerie, MINFOF, ... etc.).

Résultats du suivi opérations de lutte anti-braconnage

Actions	2014	2015	2016
Nombre d'opérations LAB réalisées	3	2	2
Poids de carcasses saisies	1 829,6	446,81	613,46
Nombre d'armes de chasse saisies	22	3	17
Nombre des cartouches saisies	149	141	146
Nombre de câbles saisis	656	50	360
Nombre de motos saisies	4	3	3
Campements recensés	128	244	255
Proportions campements détruits	26	4	14

4 Evolution sociale

4.1 Les réalisations sociales internes

Les réalisations sociales internes concernent principalement l'amélioration du cadre de vie du personnel et de leurs familles au sein des bases vie de Pallisco et CIFM.

A la suite des réalisations de 2014 :

- Finalisation de l'installation des modules (logements) au camp Makalaya ;
- Extension du camp ouvrier (construction de nouveaux logements) ;
- Finalisation des travaux de construction de la cantine au camp Makalaya ;
- Mise en service de la cantine sur le site de Makalaya ;
- Finalisation du projet de captage d'eau à Makalaya ;
- Installation d'un distributeur automatique de billets (DAB) sur le site industriel.

Les années 2015 et 2016 ont été marquées par :

- L'extension du camp ouvrier (construction de nouveaux logements) ;
- L'amélioration des logements (réfection et re-modélisation) ;
- La réfection des installations de manière générale.

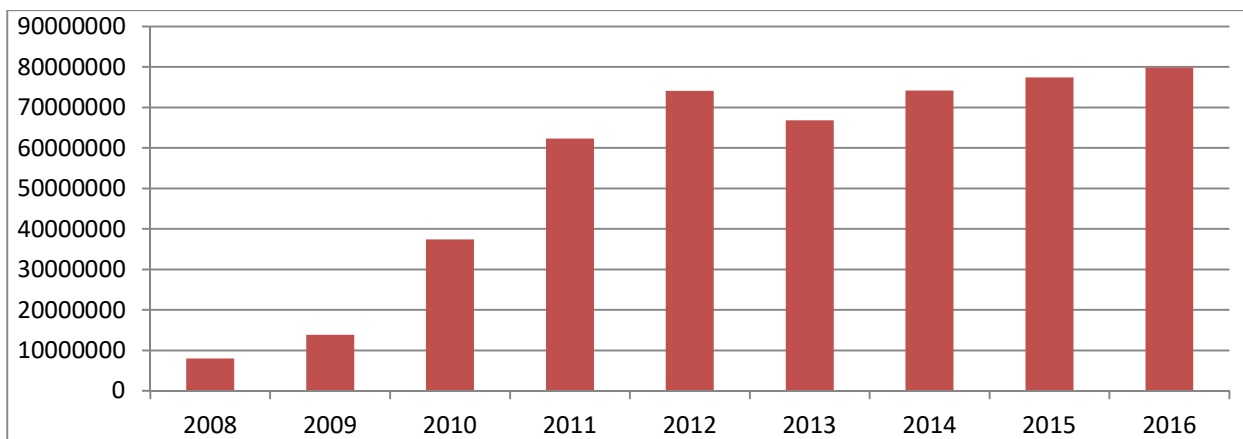
4.2 La sécurité

Le Plan de Gestion des Risques Professionnels, également dénommé Plan de Gestion Sécurité, a été réalisé suite à l'évaluation des risques professionnels dans les entreprises Pallisco et CIFM en 2008 par le Service HSE. L'application des résolutions est suivie par le Service HSE. Le PGRP est évalué périodiquement pour déterminer le niveau de réalisation et la prévalence des nouveaux risques identifiés.

Les mises à jour du plan (par l'intégration de nouveaux ateliers, équipements/installations, méthode de travail, ...etc.) sont régulières.

4.3 L'Approvisionnement du personnel en produits de première nécessité

L'économat a été mis en service en 2008 afin d'œuvrer à l'approvisionnement en produits de première nécessité (protéines, vivres et autres denrées alimentaires) du personnel PALLISCO-CIFM et sous-traitants (qui demeurent libre de s'y rendre ou pas) en activité dans le site de Mindourou et les chantiers d'exploitation. L'évolution du Chiffre d'Affaire (CA) annuel au cours des neuf dernières années est illustrée par la figure ci-dessous.



CA (Chiffre d’Affaire) annuel = **79 820 375 F CFA (77 403 273 en 2015)**

Paramètres	Années				
	2012	2013	2014	2015	2016
Chiffre d’affaire (CA) Protéines comparé au CA global	46%	43%	52%	56%	56%
Protéines vendues (kg/mois)	2 508	1 899	2 706	2887	2965

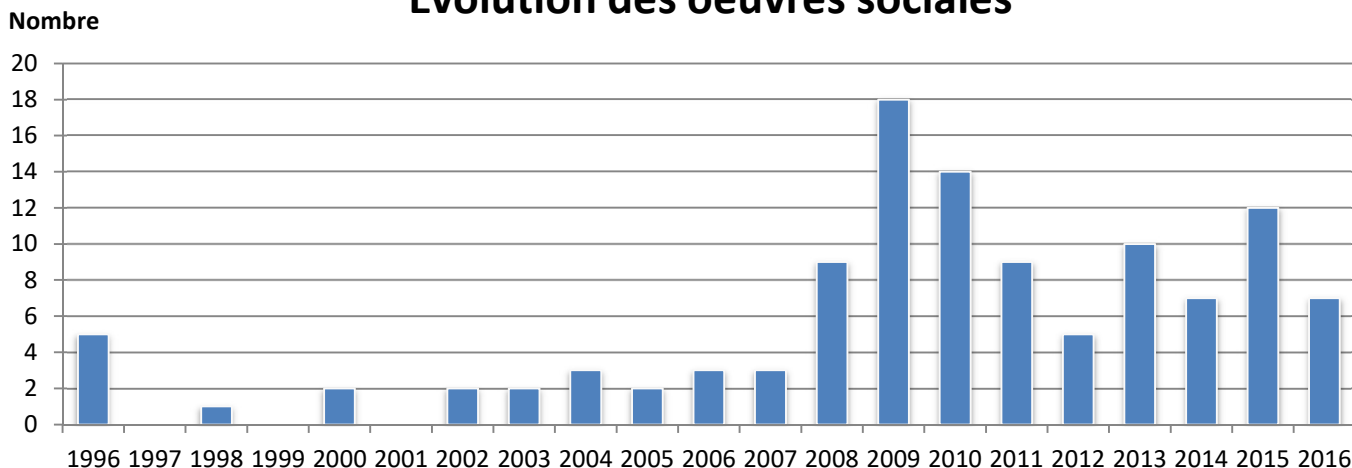
4.4 La formation du personnel

Le plan annuel de formations est élaboré par les responsables formations en collaboration avec les chefs de service qui identifient leurs besoins en formations et le personnel à former. Les formations à réaliser couvrent ainsi les aspects liés au métiers/techniques, le savoir-faire, le savoir être et le savoir-faire faire.

4.5 Les activités sociales externes

La société dispose de 09 plateformes de concertation autour des UFA qu’elles aménagent et la concertation avec les populations riveraines et autochtones est assurée à travers ces structures. Le plan de gestion social de Pallisco prévoit également la concertation avec d’autres parties prenantes de la gestion durable des ces UFA telles que : l’administration, les ONG, etc.

Evolution des oeuvres sociales

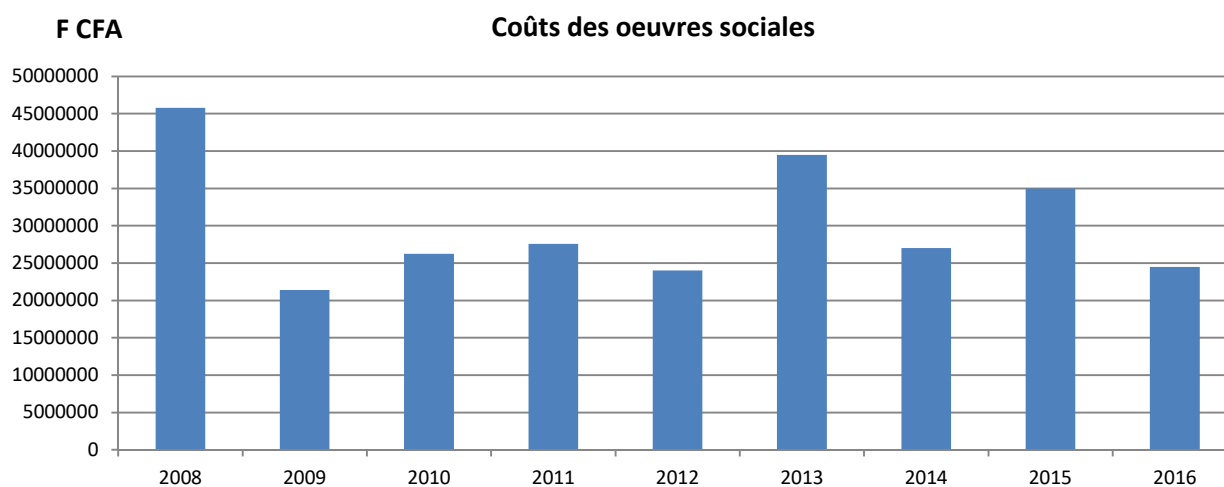


Les œuvres sociales

Les œuvres sociales correspondent aux constructions réalisées par les sociétés Pallisco et CIFM et leurs partenaires dans les villages riverains, soit au travers du programme annuel soit au travers des doléances ponctuelles.

Un bilan des réalisations effectuées est réalisé périodiquement, ce bilan est régulièrement communiqué aux riverains et aux parties prenantes notamment par le biais des rencontres périodiques et à travers le journal externe "Les Echos de la forêt".

Les œuvres sociales concernent les réalisations suivantes : constructions (foyers communautaires, salles de classe, salle de réunion, cases d'habitation communautaire, ...etc.) et réfections (centre de santé, église, forage,...etc.).



Les montants de ces activités sont indépendants des taxes payées aux communes et communautés riveraines au travers de la Redevance Forestière Annuelle (RFA, cf. 5.1 Participation au développement local) et ne tiennent pas compte des frais de fonctionnement du volet social de la cellule aménagement.

Gestion des zones d'usage

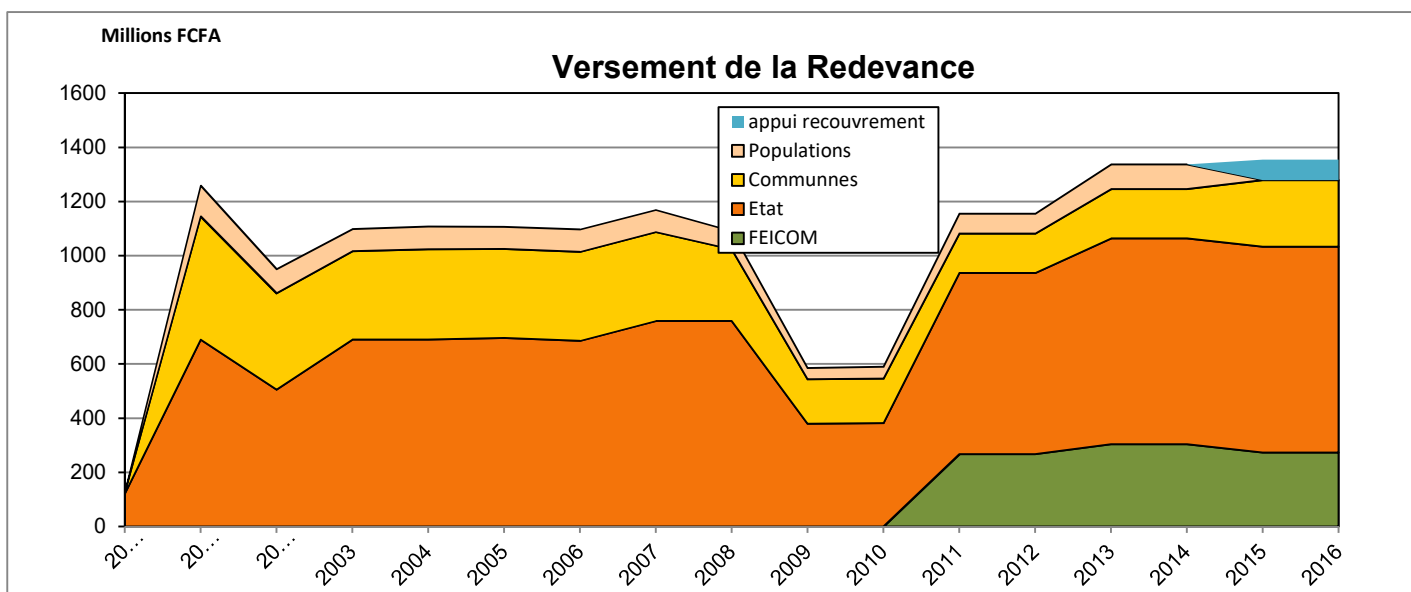
Plusieurs réunions de consultation des populations ont été tenues en 2015 dans le cadre de la gestion des zones d'usage situées dans les AAC concernées par l'exploitation en 2016.

Tous les sites à préserver ont été identifiés, cartographiés et matérialisés. Les équipes d'inventaire et d'exploitation sont ensuite sensibilisées et informées sur leur localisation afin d'éviter de les endommager/détruire/perturber lors des travaux d'exploitation.

L'ensemble des sites à préserver ont été cartographiés et matérialisés. Les équipes d'inventaire et d'exploitation ont été sensibilisées et informées sur leur localisation afin d'éviter de les endommager lors de leurs travaux.

5 Evolution économique

5.1 La participation au développement local



Unité du graphique : 1000 Millions FCFA = 1 Milliard FCFA = 1 524 490 €.

Remarque : En 2009 et 2010, la direction générale des impôts a "accordé à titre exceptionnel un paiement de la RFA à hauteur de 50%" afin de diminuer l'impact de la crise mondiale du bois sur les entreprises camerounaises et leur permettre de continuer à travailler et à préserver les emplois.

La Redevance Forestière Annuelle (RFA) est un système de fiscalité propre à la législation forestière au Cameroun par rapport aux titres forestiers « UFA ». Assise sur la surface totale de l'UFA et le montant déposé à l'appel d'offres public, le montant est versé par tranche (3 par an) à l'attention de l'Etat, des Communes (Mindourou, Lomié et Messok et Messamena) et populations concernées (Mindourou, Lomié et Messok), du Fond Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et de l'appui au recouvrement.

Communes et populations ont reçu depuis 2001 plus de 6 milliards de FCFA en plus des projets sociaux entièrement financés par Pallisco et ses partenaires. Alors qu'en 2009 et 2010, la direction générale des impôts avait "accordé à titre exceptionnel un paiement de la RFA à hauteur de 50%" afin de diminuer l'impact de la crise mondiale du bois sur les entreprises camerounaises et leur permettre de continuer à travailler et à préserver les emplois.

La RFA est à nouveau payée en totalité en 2011, suivant la nouvelle répartition définie dans l'arrêté n°520 MINATD/MINFI/MINFOF fixant les modalités d'emploi et de suivi de gestion des revenus provenant de l'exploitation des ressources forestières et fauniques destinées aux communes et aux communautés riveraines, soit 50% (Etat), 50% (Commune), 10 % (Population) et 20% (FEICOM). En 2015 et 2016 la répartition était de 50% Etat et 50% Communes). Les 50% des communes (appui au recouvrement 5 %, centralisation au FEICOM 18 %, Communes de localisation du titre d'exploitation forestière 27 % (quote-part populations incluse).

Le tableau détaillé des versements est disponible sur le site internet (www.pallisco-cifm.com)

Dans le cadre de l'application de la Convention avec chaque commune, l'entreprise alloue chaque année un versement de 5 Millions FCFA sur un projet de développement économique local ou d'amélioration du cadre de vie.

L'ensemble de ces versements participe au développement socio-économique.

6 Le suivi des indicateurs HVC

HVC : Haute Valeur pour la Conservation (UFA 10 030/31/39/41/42/44)

Le document « Résumé du document d'évaluation de la présence de Forêts à Haute Valeur pour la Conservation dans les UFA 10-030, 10-031, 10-039, 10-041, 10-042 et 10-044 exploitées par la société Pallisco et ses partenaires » est disponible sur le site internet de PALLISCO-CIFM (www.pallisco-cifm.com)

Code	Indicateur de suivi	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat	Résultat
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
***1.1	Rapport nombre de plants produits / nombre de tiges prospectées des espèces indicatrices (%)	30,26	84,54	57,59	105,58	57,5	84,6	-
***1.2	Rapport nombre de recrues plantées / nombre de tiges exploitées des espèces indicatrices (%)	1,00	2,16	1,66	2,41	10,2	9,3	-
*1.3 (1.2)	Taux de semenciers exploitables survivant après exploitation (%)	24,5	35,1	39,4	57,1	64,1	43,1	41,9
**1.4	Abondance (relative/absolue) de la grande faune mammalienne	-	-	-	-	-	-	-
**1.5	Rapport nombre d'habitats bien gérés / nombre d'habitats identifiés	-	-	-	-	-	-	-
***1.6	Rapport quantité de gibier constatée aux barrières / quantité de protéine vendue à l'économat (%)	-	-	-	36,3	47	80,1	-
*1.7 (1.6)	Nombre d'animaux des espèces indicatrices de la classe A concernés par le prélèvement constaté aux barrières	-	-	-	13	3	2	4
*1.8 (1.11)	Taux annuel d'infractions relevées aux postes de contrôles : rapport entre le nombre d'infractions relevées et le nombre de contrôles (%)	-	-	-	0,037	0,016	0	0,0091
**1.9	Sanctions par infractions relevées aux postes de contrôles (%)	-	-	-	100	100	NC	100
*1.10 (1.14)	Quantités des protéines animales achetées à l'économat par employé (kg)	-	-	-	37,82	43,9	47	66,55
**1.11	Nombre de personnes sensibilisées à la problématique faune	-	-	-	2998	1540	2683	-
**1.12	Nombre de contrôles effectués dans les UFA	-	-	-	32	40	83	-
**1.13	Nombre de cas d'infractions suivis judiciairement / nombre de cas signalés (%)	-	-	-	15	50	NC	-
***1.14	Variation spatio-temporelle des zones de concentration en chimpanzés	-	-	-	-	-	-	-
*1.15 (1.12)	Ratio nombre de pièges détruits / distance parcourue par l'équipe de surveillance (piège/km)	-	-	-	1,2	1	0,6	0,9
***1.16	Nombre d'armes et de cartouches saisies/détruites lors des missions LAB	-	-	-	132	37	193	-

Résumé des résultats de la gestion responsable des activités forestières – PALLISCO 2016 (avril 2017)

Code	Indicateur de suivi	Résultat 2008	Résultat 2009	Résultat 2010	Résultat 2011	Résultat 2012	Résultat 2013	Résultat 2014
***2.1	Surface relative parcourue par l'équipe suivi évaluation (%)	14,20	23,65	6,97	14,92	16,41	57,9	-
*2.2 (2.4)	Taux de respect des consignes d'exploitation à faible impact (%)	83	95	93	93	93	95	94
*2.3 (2.3)	Nombre de personnes formées/recyclées	31	38	13	158	132	115	155
*4.1 (4.2)	Taux de respect des procédures de fermeture des AAC (fermeture route, destruction ponts) (%)	-	-	-	-	100	-	-
**4.2	Taux de restauration des sites dégradés (berges, parcs, base mécanique) (%)	-	-	-	-	100	-	-
**4.3	Taux de respect des normes concernant le tracé et la construction des routes et des parcs forestiers (%)	86,5	98,0	95,0	94	94,1	95,2	-
**5.1	Taux de moabis exploitables (> DMA) préservés au profit des populations (%)	35,2	37,6	41,7	51	52,1	52,3	-
*6.1 (6.1)	Nombre de consultations annuelles des villages riverains aux AAC pour les sites sacrés	16	21	5	27	17	40	46
**6.2	Rapport entre le nombre de sites protégés et le nombre de sites sacrés recensés (%)	100	100	100	75	100	100	100

* (2014) **Indicateurs maintenus en 2014(/)**, ** **Indicateurs reformulés en 2014 (/)**,
***** Indicateurs annulés en 2014 (/)**.

Tableau : Récapitulatif des indicateurs des HVC – Années 2014 et 2016

N°	Description de l'indicateur	Précisions ou commentaires	Resp. (+ appui)	Fréquence	Seuil tolérable	Résultats 2014	Résultats 2015	Résultats 2016	Recommandations
1.1	Taux de remplacement des arbres exploités des essences indicatrices = $\frac{\text{Nombre de plants reboisés} \times 100}{\text{Nombre d'arbres exploités}}$	Espèces concernées: alep, assaméla, ayous, ébène, fraké, iroko, mambodé, moabi, mukulungu, pao rosa, tali	RVRR (+RF-IPS)	Annuelle	75, %	142,1%	182,1%	214,3%	En 2017, des efforts de plantation devront être fournis pour l'ayous et le tali qui sont les deux essences les plus exploitées et qui présentent les indicateurs les plus bas. De plus, les essais de reboisement sur parcs forêt devront être suivis.
1.2	Taux de semenciers d'espèces indicatrices survivant après exploitation = $\frac{\text{Nombre de semenciers préservés par l'exploitation} \times 100}{\text{Nombre de semenciers d'espèces indicatrices inventoriés}}$	Espèces concernées: alep, assaméla, ayous, ébène, fraké, iroko, mambodé, moabi, mukulungu, pao rosa, tali	RF-IPS	Annuelle	10%	41,9%	27,2%	60,3%	Maintenir à un seuil élevé le taux de préservation des semenciers, tout en continuant d'appliquer les méthodes d'exploitation à impact réduit.
1.3	Evolution de l'abondance relative de la grande faune mammalienne = 1 – (IKA après exploitation / IKA avant exploitation)	10 animaux bioindicateurs sont concernés (cf. protocole)	RFSAI	Quinquen.	30% (maxi)	NE	NE	NE	Indicateur évaluable dans 2 ans (fin de l'exploitation des blocs quinquennaux en cours).
1.4	Taux d'habitats "fauniques" protégés de l'exploitation = $\frac{\text{Nombre d'habitats protégés} \times 100}{\text{Nombre d'habitats préalablement identifiés}}$	10 animaux bioindicateurs sont concernés (cf. protocole)	RF-IPS (+RFSAI)	Annuelle	100%	NE	NE	100%	Formaliser le suivi de cet indicateur pour toutes les UFA.
1.5	Quantité moyenne de gibier constatée aux barrières = $\frac{\text{Quantité de 28 espèces animales prélevées par les populations riveraines}}{\text{Nombre de barrières}}$	Concerne toute espèce animale	RFSAI	Annuelle	/ (kg/barrière)	4 047	3527	3838,3	- Maintenir l'effort de contrôle et de répression afin de dissuader les tentations vers une violation de la réglementation de chasse en vigueur et poursuivre les efforts de sensibilisation des populations riveraines » - Suivre et participer (en donnant des thèmes) aux programmes d'émissions de sensibilisation des populations avec la ZSL

Résumé des résultats de la gestion responsable des activités forestières – PALLISCO 2016 (avril 2017)

1.6	Nombre moyen de spécimens d'espèces protégées de la classe A relevé aux barrières de surveillance = Nombre de spécimens prélevés par les populations riveraines / nombre de barrières	Concerne les espèces de la classe A présentes dans les UFA (cf. protocole)	RFSAI (service gardiennage)	Annuelle	0	1	0,7	2,5	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et renforcer la sensibilisation auprès des employés et des populations riveraines sur l'exercice du droit d'usage en conformité avec la réglementation forestière et faunique. - Poursuivre la formation et le recyclage des gardiens des barrières quant à la reconnaissance des animaux protégés. - Maintenir l'effort de contrôle au niveau des barrières. - Rechercher d'autres voies de sortie de faune autres que celles passant par les barrières.
1.7	Taux d'infractions observées au niveau des véhicules au sein des concessions = Nombre d'infractions relatif au transport de gibier ou d'outils de chasse x 100 / Nombre de contrôles	Ne concerne que les contrôles de véhicule (moto, automobiles, etc.)	RFSAI	Annuelle	0,1%	0,0091%	0,0074%	0,0034%	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la politique de sensibilisation et de répression des employés de la société et partenaires ; - Maintenir la fréquence des contrôles inopinés
1.8	Nombre d'actes de sensibilisation sur la problématique faune	Les actes de sensibilisation comprennent les communications écrites (courriers, affiches, panneaux) ou orales (réunions, émissions radio)	RFSAI	Annuelle	24	10	60	243	Maintenir le rythme de sensibilisation des employés de la société, des vigiles et des villages riverains, tout en gardant le caractère formel des campagnes de sensibilisation
1.9	Proportion du personnel de la société sensibilisé sur la problématique faune = Nombre d'employés différents ayant assisté aux réunions de sensibilisation x 100 / Nombre total d'employés	Ne concerne que les réunions ou séances de sensibilisation au cours desquelles l'identité des participants peut être relevée	RFSAI	Annuelle	80%	NE	19%	NE	Formaliser le suivi de toutes les actions de sensibilisation (personnes sensibilisées / formées prises individuellement sur effectif total suivant la date/période concernée.
1.10	Taux de réalisation des contrôles mobiles d'activités illégales = Nombre de missions de contrôles pédestres x 100 / Nombre de contrôles initialement planifiés	/	RFSAI	Annuelle	100%	97%	100%	88,3%	Améliorer l'effort d'exécution des missions mobiles planifiées.
1.11	Sanction d'employé par infraction relevée aux barrières fixes de surveillance = Nombre de sanctions relatives aux lois sur les animaux / Nombre d'infractions recensées	Ne concerne que les employés de la société	RFSAI	Annuelle	100%	100%	100%	100%	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les sensibilisations lors des réunions hebdomadaires avec les équipes forêts ; - Poursuivre les sensibilisations par affichage (mensuellement) au camp.

Résumé des résultats de la gestion responsable des activités forestières – PALLISCO 2016 (avril 2017)

1.12	Taux d'infractions graves transmises à l'administration publique = Nombre de cas d'infractions transmis à l'administration publique / Nombre de cas signalés	Concerne aussi bien le personnel de la société que les personnes extérieures	RFSAI (+DS)	Annuelle	100%	100%	100%	100%	Maintenir la transmission systématique des infractions graves aux autorités publiques
1.13	Taux de pièges détruits par km parcouru par l'équipe de surveillance pédestre = Nombre de pièges observés et détruits / Distance totale parcourue	/	RFSAI	Annuelle	1,2 piège/km (maxi)	0,908	0,5	0,7	- Multiplier les campagnes de destruction des pièges ; - Poursuivre l'identification des zones de piégeage.
1.14	Quantité moyenne de chair animale achetée par employé à l'économat = Masse totale de chair (viande, poisson, crustacé, etc.) vendue / Nombre d'employés	Ne concerne que les employés de la société	RFSAI (+Resp. Econo)	Annuelle	/	66,5	62,9	64,7	Par des actions de sensibilisation, veiller à accroître la valeur obtenue en 2016
4.1	Effort relatif développé par l'équipe de suivi-évaluation pour le contrôle des inventaires d'exploitation = Surface d'inventaire contrôlée x 100 / Surface de l'AAC		RF-IPS	Annuelle	10%	11,4%	7,1%	7,8%	Améliorer les efforts de contrôle des activités d'inventaire.
4.2	Effort relatif développé par l'équipe de suivi-évaluation pour le contrôle de l'exploitation proprement dite = Nombre d'opérations d'exploitation contrôlées x 100 / Nombre total d'opérations réalisées par le chantier	Les opérations d'exploitation comprennent les activités de création de route, de triage-pistage, d'abattage, de débardage, de création de parc-forêt et d'ouvrage d'art	RF-IPS	Annuelle	100%	100%	100%	100%	Maintenir l'effort de contrôle des activités liées à l'exploitation proprement dite.
4.3	Effort relatif développé par l'équipe de suivi-évaluation pour le contrôle des opérations post-exploitation = Nombre d'opérations post-exploitation contrôlées x 100 / Nombre total d'opérations réalisées par le chantier	Les opérations post-exploitation comprennent la réhabilitation de parcs, la fermeture de bretelles, le démantèlement des ponts et la réalisation de dispositifs antiérosifs	RF-IPS	Annuelle	50%	NE	NE	72%	Maintenir les efforts de contrôle des activités post-exploitation
4.4	Taux de respect des consignes d'exploitation à faible impact = Somme des scores attribués à chaque activité d'exploitation / Nombre total d'activités d'exploitation		RF-IPS	Annuelle	90%	94%	92,3%	92,4%	Redynamiser les formations et sensibilisations internes et externes pour le personnel pratiquant afin de toujours garantir une meilleure qualité du travail.

Résumé des résultats de la gestion responsable des activités forestières – PALLISCO 2016 (avril 2017)

4.5	Taux de respect des procédures de fermeture de chantier d'exploitation = Somme des scores attribués à chaque activité post-exploitation / Nombre total d'activités post-exploitation	/	RF-IPS	Annuelle	90%	NE	NE	92%	Continuer à former les équipes sur le respect technique des normes relatives aux opérations post-exploitation.
4.6	Taux de respect des normes de protection des berges de cours d'eau = Surface impactée par l'exploitation dans la bande de 30 m autour des cours d'eau x 100 / Surface totale contrôlée	Ne concerne que la bande de 30 m autour des cours d'eau	RF-IPS	Annuelle	90%	99,9%	NE	NE	Formaliser le suivi de cet indicateur pour 2017
4.7	Proportion du personnel des chantiers d'exploitation formé/recyclé aux techniques EFI		RF-IPS	Annuelle	10%	NE	NE	60,1%	- Maintenir le niveau de suivi des formations/sensibilisations. - Formaliser le suivi des sensibilisations et formations des équipes d'exploitation proprement dites.
5.1	Taux de préservation des espèces multi-ressources conservées au profit des populations riveraines = Nombre d'arbres préservés x 100 / Nombre arbres inventoriés		RVExt (+RF-IPS)	Annuelle	20%	35,4%	85%	50%	Maintenir l'excellent niveau de préservation d'espèces ligneuses multi-ressources utiles pour les populations riveraines
6.1	Taux de réalisation des concertations villageoises = Nombre de villages consultés x 100 / Nombre total de villages autour des AAC	Ne concerne que les villages bordant les AAC	RVExt	Annuelle	100%	100%	100%	100%	Maintenir la pratique de la consultation systématique des villages riverains autour des assiettes à exploiter
6.2	Taux de préservation des sites d'usage des populations riveraines = Nombre de sites préservés après exploitation x 100 / Nombre total de sites recensés avant exploitation	Ne concerne que les villages bordant les AAC	RVExt (+RF-IPS)	Annuelle	100%	100%	100%	100%	Maintenir à 100% le niveau de préservation des sites d'usage des populations riveraines
6.3	Taux de protection des parcelles agricoles = Nombre de champs retrouvés après exploitation x 100 / Nombre total de champs recensés avant exploitation	Ne concerne que les villages bordant les AAC	RVExt (+RF-IPS)	Annuelle	100%	100%	100%	100%	Maintenir à 100% le niveau de préservation des parcelles agricoles riveraines

NE = Indicateur non évalué en 2015

DS – Directeur de Site

EFIR– Exploitation Forestière à Impact Réduit

REco - Responsable de l'Economat

RFA - Redevance Forestière Annuelle

RFSAI - Responsable Faune et Surveillance des Activités Illégales

RF-IPS - Responsable Forêt chargé des Inventaires, de la Planification et du Suivi Evaluation

RVSExt - Responsable Volet Social Externe

RVRR - Responsable Volet Recherche et Reboisement

7 Conclusion

L'ensemble des éléments présentés permet de connaître et suivre l'évolution globale de l'entreprise sur les thèmes principaux liés étroitement à la gestion responsable de la ressource forestière.

Ces résultats montrent notamment une évolution positive de l'entreprise en relation avec ses engagements à long terme.

La diffusion de ce document caractérise aussi la transparence souhaitée au plus haut niveau de l'entreprise.

certification@pallisco-cifm.com

www.pallisco-cifm.com